Receiver General for Canada
Publications
2002 Public Accounts of Canada
Payment on Due Date
Bank and Exchange Rates
Banking Colloquium 2002
Chart of Accounts
Search this site
Archives

Banking and Cash Management Sector

1999-2000 Annual Report

Content

- Introduction
- Highlights of 1999-00
- Year 2000 Preparation
- Supporting Government-wide Strategic Goals
- Enhanced Service through Information Technology
- Integrity, Openness and Responsiveness
- Renewing the Workforce
- Looking Ahead to 2000-01
- Appendix A

Introduction

The Banking and Cash Management Sector (BCMS) is an important part of the Receiver General function managed by Public Works and Government Services Canada (PWGSC). BCMS manages the issue of all Receiver General payments, encompassing most of the payments issued by the federal government, manages cash flows, and arranges for the government's Canadian and foreign banking services. BCMS works closely with the program departments of the federal government, the Bank of Canada, Canada Post, and the financial institutions to deliver these government-wide mission critical services. In addition, BCMS provides internal support for the Internet and Intranet activities of Government Operational Service (GOS), the GOS office infrastructure, and GOS activities in electronic commerce and Government Online.

In 1999-2000, BCMS focussed on four critical objectives. The first of these was to ensure that the Receiver General functions managed by the Sector would continue to operate and deliver services in January 2000. The second was to support the Financial Information Strategy (FIS), which entered its first year of

implementation. The third objective was the continuing strategic evolution of BCMS services as utilities, supported by knowledge workers and technologically sophisticated and robust systems, delivering the functionality and information that users require, where and when they need it. Finally, in line with PWGSC's overall strategic emphasis on the twin pillars of people and technology, BCMS worked with the rest of GOS and the Department to provide employees with the necessary tools, training, and environment to accomplish their work objectives.

▲

Highlights of 1999-00

Year 2000 Readiness

Thanks to BCMS' preparations and planning and the support of all the other organizations involved in banking and payments, the rollover to Year 2000 was a complete success. No operational problems marred the performance of the federal government's mission critical banking and payment systems at the turn of the millennium.

New Federal-Provincial Partnerships

The demonstrated value of merging payments for federal and provincial programs led BCMS to assist the Canada Customs and Revenue Agency (CCRA) in expanding this kind of arrangement into the revenue collection field. The first joint remittance service was launched this year.

Contracting Strategy/Banking Colloquium

BCMS developed a new strategy for contracting for banking services to achieve better efficiencies and value. The Sector introduced and discussed this new approach with government departments and the financial community at its banking colloquium organized in February 2000.

Banking Service Contracts

After several years of negotiations with financial institutions, BCMS renewed the Triennial Agreement, which covers cheque cashing and other generic banking services, and awarded contracts for direct deposit services.

▲

Year 2000 Preparation

On January 4, 2000 -- the first working day of the new millennium

-- the government-wide banking and payment systems functioned perfectly. All other critical Year 2000-related dates (February 29, 2000, and March 31, 2000) also passed without incident. The problem-free transition was due to the hard work over two years by BCMS teams working in concert with the rest of Public Works and Government Services Canada, other government departments, financial institutions, and Canada Post. Preparations included system modifications and testing, interface testing and contingency planning.

The Y2K exercise had some important spin-off benefits. BCMS's extensive contingency planning for Year 2000 improved its contingency process overall. Procedures are now more up to date and incorporate clearer and more detailed documentation. The Sector also improved its backup facilities for the production of cheques. As a result of these efforts, BCMS is better prepared than ever to handle emergencies of all kinds.

In addition, the painstaking work of checking system codes for potential Y2K problems enabled the Sector to conduct a general cleanup. Staff were able to eliminate redundant or unnecessary code and dealt with other kinds of computer "bugs" that could have eventually led to operational problems.

▲

Supporting Government-wide Strategic Goals

Over the past year, BCMS helped fulfill the government-wide commitment to deliver best quality and best value services for taxpayers through more efficient, effective and service-oriented organizations. In tandem with the rest of GOS, the Sector followed a strategic direction with four objectives: 1) supporting public service reform; 2) enhancing services and reducing costs for government through better use of information technology; 3) being open, responsive and operating with integrity; and 4) renewing its workforce.

Public Service Reform

Federal-Provincial Partnerships

In recent years, BCMS has supported administrative arrangements that allow for a single Receiver General payment for related federal and provincial/territorial programs. Four new joint payment projects were launched this year, bringing the total number of merged payment programs now administered by BCMS to thirteen. These arrangements are efficient, convenient for the Canadian public, and save taxpayer dollars. Recognizing the value of such partnerships, CCRA asked BCMS to help expand the concept to revenue collection. The first such initiative, launched

this year, involved the Workers Compensation Board (WCB) of Nova Scotia. Through this agreement, CCRA collected remittances for the WCB using banking arrangements established by BCMS on behalf of the Agency.

Of the four new merged payment products introduced this year, three involved CCRA administration of the Child Tax Benefit on behalf of Nunavut, the Yukon and Newfoundland/Labrador. Under a fourth arrangement, Agriculture Canada administered the Agriculture Income Disaster Assistance Program with Alberta, Manitoba and Saskatchewan.

Increased Departmental Autonomy

By developing versatile financial tools and flexible processes, BCMS is supporting the trend to give federal departments greater autonomy and flexibility in managing their own affairs. A key tool is the Standard Payment System (SPS), the automated system used to process government payments, which offers a host of features for streamlining payment procedures. Among other things, the SPS allows user departments to requisition payments and track the status of a payment online via the user's desktop computer.

When the SPS was first implemented in 1995, its functionality enabled departments to requisition priority payments online and print cheques on their own premises. This feature was introduced so that departments could issue urgently required payments. By adopting the SPS, departments have been able to to handle all their payments more efficiently and reduce their reliance on the priority payment function (more costly and time-consuming than the normal process). Nevertheless, some situations still call for priority payments. BCMS further expanded the SPS in 1999-2000 to better accommodate such situations by enabling the system to process priority payments in bulk. Departments are now able to requisition a batch of priority payments with one set of commands, rather than inputting the details for one payment at a time.

Financial Information Strategy

The FIS is a government-wide initiative to improve federal accounting procedures and financial management by adopting full accrual accounting -- the model used in the private sector. Fourteen departments implemented the FIS on April 1, 1999. In 1999-2000 BCMS supported these users and helped an additional twenty two departments prepare to become FIS compliant by April 1, 2000.

One of the results of the FIS is to bring departments onto the SPS, enabling them to enjoy all the benefits of this sophisticated payment system. During 1999-2000, BCMS supported clients with this transition in a number of ways. Sector staff provided advice on

the developmental work required to align a department's processes with the FIS. They carried out interface testing to ensure that departmental system changes were compatible with the SPS. They also delivered training to relevant personnel on the use of the SPS. In addition, BCMS streamlined some of its internal processes to help establish client departments on the SPS.

Work also began to enable all remaining departments and agencies -- more than sixty in total -- to become FIS compliant by April 1, 2001. As a result of these efforts, BCMS and departments are well positioned to meet the challenge of full FIS implementation for payment services by the target date.

▲

Enhanced Service through Information Technology

BCMS continued to exploit the potential of advanced technology to automate its work, thus promoting efficiency, productivity and environmentally friendly processes.

Since the early 1990s, BCMS has been evolving its Payment Service Line towards becoming a utility that gives end users access to all aspects of the payment process through their desktop units. This allows departments to integrate payment procedures with their own business processes and automate work that was once done manually. The strategy includes migrating departments to the SPS, expanding the functionality of the system, expanding the use of direct deposit, and enhancing the SPS to more fully automate payment processes.

All these innovations led to a significant reduction in the workload and the number of staff required for payment processing at regional offices. The nature of much of the work has also changed, with the focus now on maintaining an increasingly complex system and supporting departments in its use. These changes call for a more integrated service delivery organization located in Ottawa, which is the objective of an initiative called the Payment Service Delivery Project begun in fiscal year 1998-99. In the current year, BCMS continued with the project by adjusting the size of regional offices as the workload disappeared and defining and developing the new consolidated organization. Measures included identifying new positions, creating job descriptions, filling positions, and developing plans for easing the transition to the new regime. Affected regional staff received training in relevant job skills, writing resumes and preparing for interviews to increase their marketability and help them adjust to the change.

BCMS has also become increasingly involved in supporting Government Online and electronic commerce by developing services using Web technology. Last year, the Sector was

mandated to provide a range of advisory and operational services to assist with Web initiatives. Achievements this year included creating a site for the Finance Sector for the Chart of Accounts -- a table that lists the various forms of financial coding applicable in goods and services purchasing. This application is useful for all PWGSC organizations. Other Web sites developed by BCMS over the year supported management conferences coordinated by the GOS Corporate Policy and Planning Sector. Material posted included agendas, backgrounders, feedback and conference results and follow-up measures. In addition to its site development work, the Sector continued to monitor GOS Web sites to ensure that they meet government standards.

For over 10 years, in conjunction with program departments, BCMS has marketed the use of direct deposit for major payments such as Old Age Security, the Canada Pension Plan, Public Service Compensation and Revenue Canada tax refunds and credits. The result was a rapid expansion in enrolment in the first years of the initiative, to the point that more than 80 percent of pay and pensions are now distributed through direct deposit. This market is now mature, with no significant growth anticipated except for Employment Insurance payments. Enrolment for this program rose from 33 percent of all EI payments in March 1999 to 49 percent in March 2000.

Growth in Employment Insurance Direct Deposit

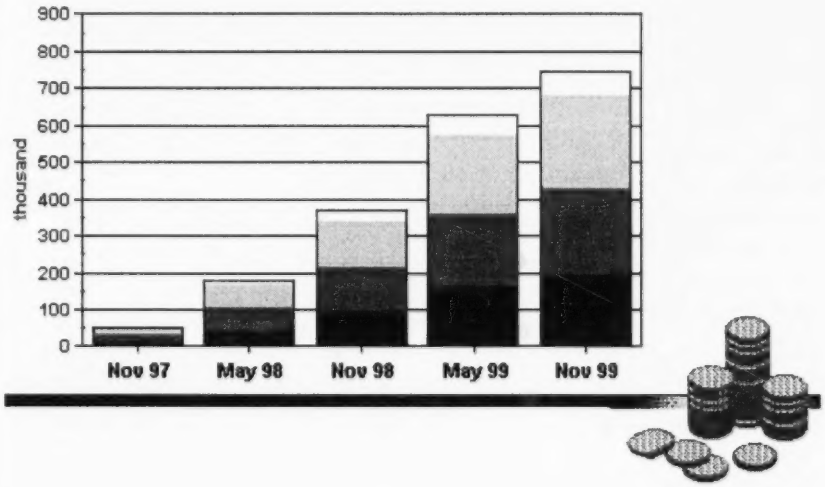

▲

Integrity, Openness and Responsiveness

Contracting

Through various improvements and innovations, BCMS worked to achieve the highest standards of service to its clients and the Canadian public.

A major achievement was improving the system of contracting for banking services. The Sector developed a new strategic approach to contracting that sets four key objectives to be achieved with each Request for Proposal. These objectives are: best value for money, improved flexibility, faster turnaround in implementation and the ability to exploit new technology during the life of the contract. When implemented in the coming year, the new strategy will result in more innovative, cost-effective service contracts better tailored to the requirements of the Receiver General and federal government departments. The approach will be applied to all aspects of banking arrangements, including foreign banking and card acceptance services.

During 1999-2000, BCMS negotiated several new contracts for banking services and renewed other arrangements. The Sector put in place contract renewals with direct clearing financial institutions to handle electronic remittances. Also up for renewal were special cheque cashing arrangements on behalf of federal departments such as the RCMP and Correctional Service Canada. These contracts, which were successfully tendered and awarded, allow for encashment of Receiver General or departmental bank account cheques in special circumstances.

After a long period of negotiations, BCMS was able to award contracts with all direct clearing financial institutions for direct deposit services. These contracts had been under discussion for some time because of the lack of a legal framework covering electronic payments. Liability for unrecoverable, misdirected payments (i.e. payments that end up in the wrong bank accounts) was of particular concern. As yet, there is neither established convention nor jurisprudence to determine which party should assume the liability. Most misdirected payments currently involve amounts of relatively low value, but the risk is expected to increase with expansion of large-value electronic payments. In the interest of administrative efficiency, and without prejudice to any legal outcome, BCMS negotiated an agreement whereby the government and the financial institutions will share the losses resulting from low-risk, low-value misdirected payments. The arrangement allowed BCMS to finally award the direct deposit contracts.

BCMS also renewed its Triennial Agreement with financial institutions, covering services such as cheque encashment, over-the-counter remittances and standard deposit facilities. Under this arrangement, members of the public can cash federal government cheques or pay remittances to the government

without having to pay fees. The cheque encashment provision is available to all recipients of government payments, whether or not they have a bank account. With the new Triennial Agreement, the government has begun to see a technology dividend -- a reduction in service costs due to efficiency gains achieved by financial institutions through increasing automation.

TOTAL BANKING FEES

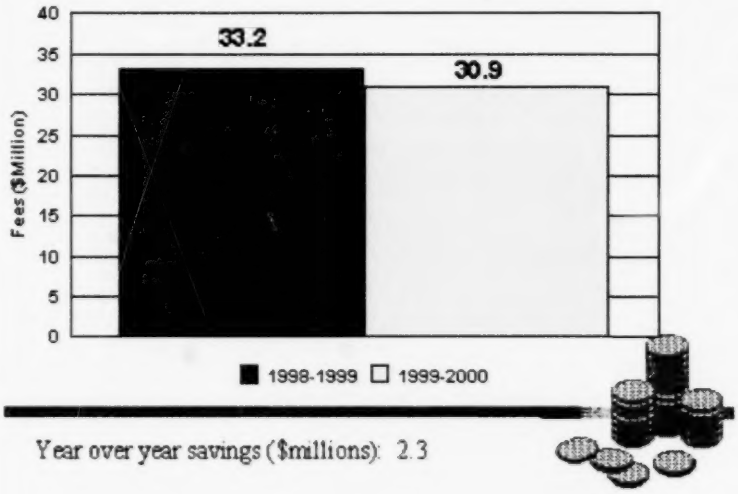

Banking Fees for Cheque Encashment and for Taxes paid at Financial Institutions

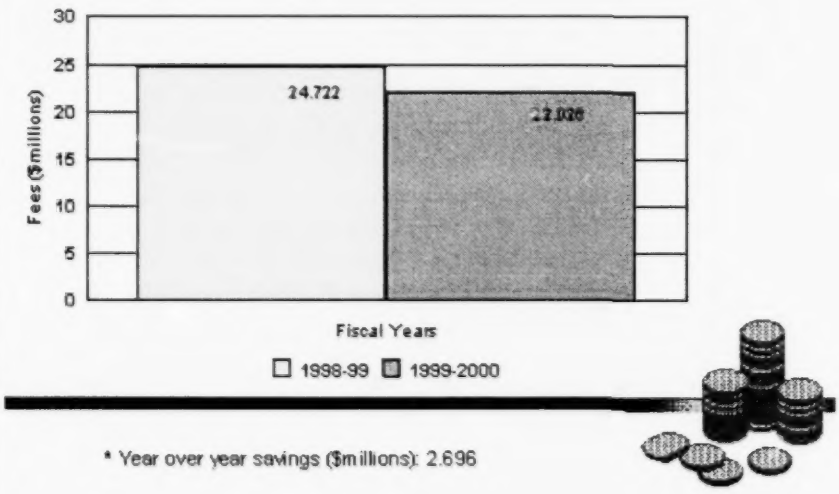

Banking Colloquium

On February 15, 2000, BCMS held a banking colloquium which brought together representatives from government departments and the financial community to discuss government banking needs

and supplier services. The more than 100 participants included people from financial institutions, the Canadian Payments Association, the Canadian Bankers Association, government departments that require banking services, and central agencies. The event gave BCMS an opportunity to present its new procurement strategy and receive feedback on it from interested parties. The Colloquium also focused on the affects of new technology on banking services and government requirements. Specific panel and workshop topics were: E-government; new approaches to procurement of banking services; Public Key Infrastructure (PKI); payment systems infrastructure; and foreign banking.

Ranald Quail, Deputy Minister, PWGSC, gave a keynote address on the overall role of the department, its specific responsibilities in the area of banking services, and its strategic priorities. A second keynote speaker was Kevin Lynch, then Deputy Minister, Industry Canada, who discussed the federal government's E-government initiatives.

Receiver General Cheque Redesign

The Sector continued work on a new Receiver General cheque with enhanced security features and a stronger federal presence, an initiative that was almost complete by year end. Because of the importance of the Receiver General cheque to the perceived financial security of the country and its visibility as a symbol of the federal government. BCMS determined to go far beyond the minimum in safeguarding the cheque in order to anticipate technological advances that could be exploited by fraud artists. The search for enhanced security features led BCMS, along with its private sector partners, to explore advances in paper manufacturing and printing. There were unexpected challenges to overcome as well. For example, one of the prototypes of the cheque turned out to have a lingering, unpleasant smell during printing-- a problem that required the efforts of a number of experts to resolve.

All this groundwork resulted in a more secure cheque and a new, appealing design that reflects Canadian values. The redesigned cheque received approval from Treasury Board during 1999-2000, while testing through Canada Post and financial institutions and BCMS production centres verified its integrity.

▲

Renewing the Workforce

The Sector continued efforts to develop its workforce and ensure that staff have the skills, knowledge and capabilities needed to meet future business requirements. This year's training strategy

focused on E-commerce and ethics (including conflict of interest), with information sessions offered on these, on the GOS business strategy and operational plan and and other pertinent subjects. Individual training plans were developed for each employee. The Sector exceeded the departmental target of providing a minimum of three days of training per employee.

The Sector also focused on providing regional staff affected by the consolidation of BCMS payment services with training and assignment opportunities. They took advantage of various kinds of skills and job preparation training to help them find new positions within or outside the Sector. Other BCMS also staff broadened their skills and experience by seeking assignment or secondment opportunities. About twenty-one BCMS employees found internal assignments within the Sector. Another fourteen were assigned or seconded to other sectors, branches and departments.

Seventeen staff accepted permanent or acting positions at higher levels than they normally hold.

The BCMS team was also strengthened by people moving to developmental positions from outside the Sector.

Fifteen students were hired through the Federal Sector Youth Internship Program. Two Aboriginal students were hired under the New Horizons training program. Three people received assignments through the Financial Officer Recruitment and Development (FORD) program, and one of these was offered a position in BCMS. One person came to BCMS on a Career Advancement Program.

Work continued on rewriting job descriptions to meet the requirements of the Universal Classification Standard, and much training was offered in this area.

More than two-thirds of BCMS employees responded to the Public Service Survey held in June 1999. They expressed strong commitment to service to clients, continuous improvement, and the importance of understanding and sharing the organization's strategic vision.

▲

Looking Ahead to 2000-01

FIS

The FIS will continue to be a major preoccupation in the next fiscal year as more than sixty departments prepare to become FIS-compliant on April 1, 2001. BCMS plans to set up a dedicated project team to provide implementation support to these

departments.

BCMS is responsible for reconciling the Receiver General accounts reported in the Public Accounts of Canada. During the following year, the Receiver General's reconciliation processes will be reviewed and, where applicable, revised. The new model will ensure that the Receiver General continues to operate efficiently and effectively in the transition phase of the FIS and after implementation is complete.

Receiver General Cash Inflows

1999 - 2000 Fiscal Year

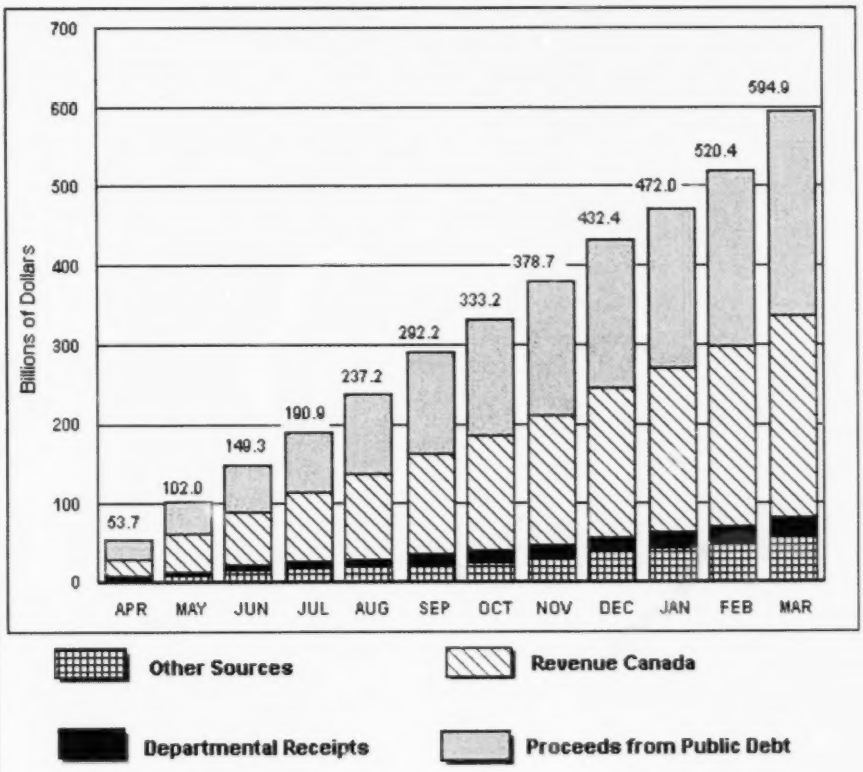

Receiver General Cash Outflows

1999 - 2000 Fiscal Year

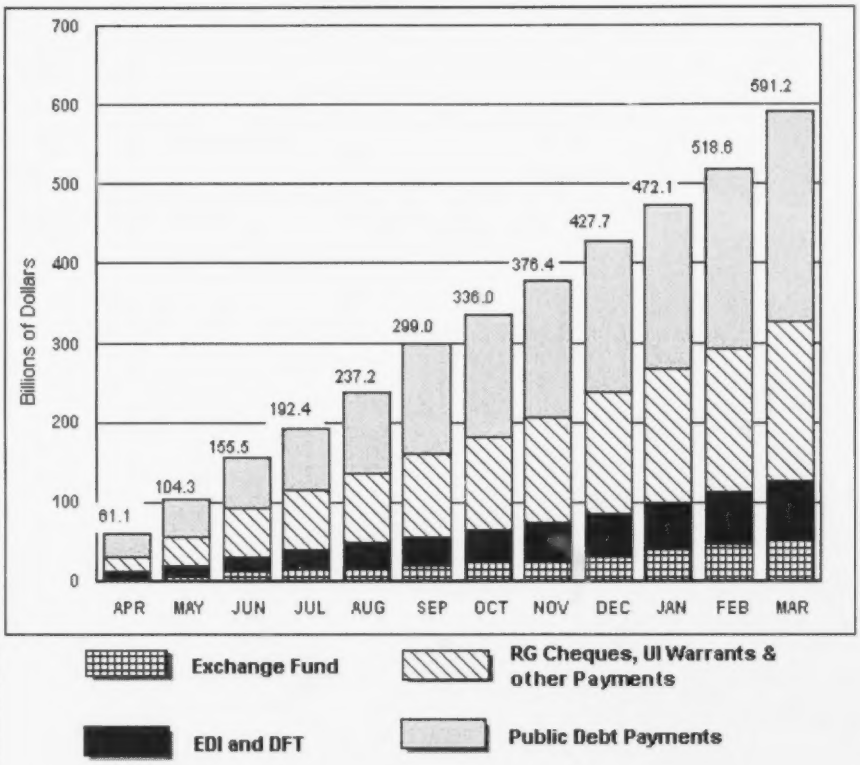

Federal-Provincial Cooperation

BCMS will continue to respond to requests for new federal-provincial payment and remittance products.

Increased Departmental Autonomy

BCMS plans to expand the SPS to support pre-authorized debits, a banking arrangement that allows departments to collect payments from the public -- especially those of a recurring nature -- automatically from clients' bank accounts.

Enhanced Service through Information Technology

Promotion of electronic commerce for both payments and receipts will continue. To improve service, the Sector will start moving online components of the SPS — specifically, components related to inquiries, priority payments and status updates — to the Intranet. The strategy for foreign banking and payment arrangements will be reviewed and new contracts and services put into place.

The Sector will move the SPS to Entrust and develop vendor file capability to improve the EDI enrolment process for non-recurring

payments. These initiatives had originally been planned for fiscal year 1999-2000 but were deferred because of other operational priorities at PWGSC.

BCMS will begin a two-year initiative to modernize and remodel the BFS into a utility that gives desktop access to a range of banking services. Users would include people within the Sector and other departments and, possibly, outside government. The BFS enhancements will help ensure that BCMS can support new and emerging business requirements and enable the Sector to take advantage of emerging E-commerce applications.

Integrity, Openness, Responsiveness

The Sector will launch its new banking strategy, incorporating its principles into tenders from financial institutions for card acceptance payment arrangements, whether over the counter, by phone or over the Internet. Foreign banking arrangements are also up for renewal.

The Sector will begin modifying its cash management procedures to prepare for the phasing-out of traditional European currencies and the full implementation of the euro in 2002. This will require purchasing euros, opening euro bank accounts and making adjustments to reflect the new currency in the Receiver General General Ledger.

The Sector will work with the financial institutions to improve the standard messaging used to describe Government of Canada direct deposit payments in bank statements, pass books, and PC banking. With the increased use of direct deposit, this messaging has the potential to become a very visible symbol of the federal government to Canadians. BCMS will assess the best way of highlighting this federal presence. The new standard will also be more suited to the growing field of telebanking and banking via personal computer.

The new fiscal year will see the launching of the redesigned Receiver General cheque, which will continue to carry the federal millennium logo during 2000.

Renewing the Workforce

BCMS will support the Branch and departmental plans, take advantage of development programs for staff and ensure that employees continue to receive the training they need to remain current with changes in banking and cash management.

▲

Appendix A

BCMS Organization

Director General - Carol Armatage
(819) 956-2942

BCMS is organized into the following directorates and divisions:

Payment Products and Services Directorate - Cheryl Ford, Director
(819) 956-2738

Responsible for Government of Canada as well as joint federal-provincial payments — about 194 million payments a year — including those that many Canadians rely on for income security.

Specifically, the Payment Products and Services Directorate:

- Manages the issue of Receiver General payments made by cheque, direct deposit and EDI. Provides payment services and advice to federal departments and agencies and to a number of provincial and territorial governments.
- Manages the printing of non-payment items (e.g., tax information slips, Canada Savings Bonds) on behalf of departments.
- Provides functional direction to regional responsible sites and manages the responsible site located in the National Capital Area.

Cash Management Operations Division - Michel Bonenfant, Manager
(819) 956-2919

Manages the flow of federal money into and out of the Consolidated Revenue Fund, tracking receipts, settling for payments, transferring funds for investment and preparing accounting input.

Specifically, Cash Management Operations:

- Establishes bank accounts for the purpose of accepting payments made to the Receiver General via federal departments and agencies.
- Performs reconciliations of daily deposit data, transmits the information to departments and records the data in the accounting system.

- Reimburses financial institutions through the Bank of Canada for the redemption value of federal government payments.

- Transfers the federal government's excess cash balances for investment in term deposits. Operates foreign bank accounts for federal payments in foreign currencies.

Banking Arrangements Directorate - Pierre Gingras, Director
(819) 956-2945

Deals with financial institutions to set up the banking services required by the Receiver General and client departments.

Specifically, Banking Arrangements:

- Negotiates or tenders for banking services from financial institutions and implements these arrangements.

- Maintains the float model, a procedure for calculating the cost of the flow of money between the government and financial institutions.

- Calculates the compensation due financial institutions for their services.

Business Infrastructure Support Division - John Konkle, Manager
(819) 956-1944

Provides technical advice and support to GOS on information technology matters.

Specifically, Business Infrastructure Support:

- Assists clients test their applications using automated test facilities to detect flaws early and improve functionality.

- Works with the Government Telecommunications and Informatics Service (GTIS) to ensure that desktop software used by GOS is reliable and meets its requirements.

- Provides technical support for developing and managing the Branch Web sites. Helps launch new versions of these sites. Ensures that Treasury Board and PWGSC standards are adhered to in the presentation of material on the Web sites.

Payment Standards Division - Gerry Matthews, Manager
(819) 956-9328

Monitors, sets and implements the standards used in producing all

Government of Canada payments, whether these are made by cheque or EDI. The Division is also responsible for controlling the cheque stock inventory for all Receiver General payments.

Specifically, Payment Standards:

- Sets and implements standards used for Receiver General electronic payments, cheques and envelopes, and departmental bank accounts.
- Procures cheque stock and envelopes for Receiver General cheques. Monitors inventory and ensures that production centres have the required stock.
- Works to ensure the security of Receiver General payments by monitoring security issues, conducting quarterly reviews on security, coordinating the Receiver General response to thefts and counterfeiting, and communicating with financial institutions on security concerns.
- Manages the GOS Electronic Commerce and Government Online Secretariat.

Receveur général du Canada
Publications
Comptes publics du Canada de 2002
Paiement à la date d'échéance
Taux officiel d'escompte et taux de change
Colloque bancaire 2002
Plan comptable
Rechercher dans ce site
Archives

Secteur de la gestion bancaire et de la trésorerie

Rapport annuel 1999-2000

Contenu

- Introduction
- Faits saillants de 1999-2000
- Préparation à l'an 2000
- Soutien apporté à la réalisation des objectifs stratégiques de l'ensemble du gouvernement
- Amélioration des services grâce à la technologie de l'information
- Intégrité, ouverture et réceptivité
- Renouvellement des effectifs
- Regards sur l'exercice 2000-2001
- Appendice A

Introduction

Le Secteur de la gestion bancaire et de la trésorerie (SGBT), qui relève de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC), constitue une partie importante de la fonction de receveur général. Le SGBT est responsable de l'émission de tous les paiements du receveur général, qui constituent la majorité des paiements émis par le gouvernement fédéral, des mouvements de trésorerie et des services bancaires canadiens et étrangers du gouvernement. Il travaille en étroite collaboration avec les ministères fédéraux chargés des programmes, la Banque du Canada, Postes Canada et les établissements financiers pour assurer la prestation de ces services essentiels à la mission de l'ensemble du gouvernement. De plus, le SGBT s'occupe du soutien interne des activités liées à Internet, à l'intranet, au commerce électronique et au projet Gouvernement en direct, ainsi qu'à l'infrastructure de bureautique du Service opérationnel au gouvernement (SOG).

En 1999-2000, le SGBT a mis l'accent sur quatre objectifs

essentiels. Le premier objectif consistait à veiller au passage sans problème à l'an 2000 de la fonction de receveur général gérée par le SGBT. Le deuxième visait à soutenir la Stratégie d'information financière (SIF) durant la première année de sa mise en oeuvre. Le troisième avait pour but de continuer l'évolution stratégique des services du SGBT en tant qu'outils, appuyé par des travailleurs du savoir et de solides systèmes de pointe, en offrant les fonctions et l'information dont l'utilisateur a besoin, à l'endroit et au moment où il en a besoin. Finalement, conformément à la stratégie globale de TPSGC fondée sur deux piliers, les gens et la technologie, le SGBT a collaboré avec le reste du SOG et le Ministère pour fournir aux employés les outils, la formation et le milieu de travail nécessaires à l'atteinte de leurs objectifs de travail.

▲

Faits saillants de 1999-2000

Préparation à l'an 2000

Le report à l'an 2000 a été une réussite totale, grâce aux préparatifs et à la planification du SGBT, et au soutien apporté par tous les autres organismes engagés dans la gestion bancaire et le paiement. Au tournant du millénaire, aucun problème opérationnel n'est venu nuire au rendement des systèmes de gestion bancaire et de paiement essentiels à la mission du gouvernement fédéral.

Nouveaux partenariats fédéraux-provinciaux

L'utilité reconnue du regroupement des paiements destinés aux programmes fédéraux et provinciaux a incité le SGBT à aider l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) à amplifier les arrangements de cette nature dans le domaine de la collecte de revenus. Le lancement du premier service de versements conjoints a eu lieu cette année.

Colloque sur la stratégie d'adjudication de marchés/de gestion bancaire

Le SGBT a établi une nouvelle stratégie pour les appels d'offres de services bancaires, en vue de réaliser de meilleures économies et d'obtenir un meilleur rapport qualité-prix. À l'occasion de son colloque sur la gestion bancaire, tenu en février 2000, le Secteur a présenté cette nouvelle méthode aux ministères et au monde financier, et en a discuté avec eux.

Marchés de services bancaires

À l'issue d'années de négociations avec les institutions financières, le SGBT a reconduit l'accord triennal, qui porte sur les services d'encaissement des chèqueset autres services bancaires

génériques, et adjugé des marchés de services de dépôt direct.

▲

Préparation à l'an 2000

Le 4 janvier 2000 - premier jour ouvrable du nouveau millénaire - les systèmes de gestion bancaire et de paiement de l'ensemble du gouvernement ont fonctionné sans faillir. De même, aucun incident ne s'est produit autres dates critiques de l'an 2000 (29 février 2000, 31 mars 2000). Cette transition exempte de difficultés est attribuable au travail acharné réalisé depuis deux ans par les équipes du SGBT, oeuvrant de concert avec le reste de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, les autres ministères, les institutions financières et la Société canadienne des postes. Les préparatifs comprenaient des modifications et des essais des systèmes, des essais des interfaces et une planification d'urgence.

La planification pour l'an 2000 a eu d'importantes retombées : la longue planification opérée par le SGBT pour l'an 2000 a amélioré globalement ses processus d'urgence; les procédures sont désormais plus à jour, et assorties d'une documentation plus claire et détaillée. Le Secteur a en outre amélioré ses systèmes de sauvegarde pour la préparation de chèques. En conséquence de tout ce travail, le SGBT est mieux préparé que jamais à régler les urgences de toutes natures.

De surcroît, le travail minutieux de vérification des codes des systèmes effectué en vue de détecter des problèmes possibles de bogue de l'an 2000 a permis au Secteur de réaliser un nettoyage général : le personnel a pu ainsi éliminer les codes superflus ou inutiles, et s'occuper d'autres types de « bogues » informatiques qui auraient pu entraîner des difficultés opérationnelles.

▲

Soutien apporté à la réalisation des objectifs stratégiques de l'ensemble du gouvernement

Pendant l'exercice écoulé, le SGBT a aidé le gouvernement à s'acquitter de son engagement, soit offrir aux contribuables des services de meilleure qualité et un meilleur rapport qualité-prix, grâce à des structures plus efficaces et utiles, et davantage axées sur les services. En collaboration avec les autres divisions du SOG, le Secteur s'est donné une orientation stratégique comportant quatre objectifs : 1) soutenir la réforme de la fonction publique; 2) améliorer les services et réduire les coûts de l'État, par l'emploi plus judicieux de la technologie de l'information; 3) faire preuve d'ouverture, de réceptivité et d'intégrité; 4) renouveler ses effectifs.

Réforme de la fonction publique

Partenariats fédéraux-provinciaux

Ces dernières années, le SGBT favorise des arrangements administratifs qui autorisent un paiement unique par le Receveur général pour les programmes fédéraux et provinciaux-territoriaux rattachés. Quatre nouveaux projets de paiements regroupés ont été lancés cette année, portant à treize le nombre total de programmes de paiements regroupés que gère désormais le SGBT. Ces arrangements sont efficaces, pratiques pour le public canadien et économes de l'argent des contribuables. Conscients de la valeur de tels partenariats,l'ARDC a demandé au SGBT d'élargir cette notion pour qu'elle englobe la perception des recettes. Le premier projet de ce genre, lancé cette année, concerne la commission des accidents du travail (Workers Compensation Board, WCB) de la Nouvelle-Écosse : l'entente prévoit que l'ADRC perçoit les versements pour la WCB, au moyen de modalités bancaires établies par le SGBT pour le compte de cette agence.

Quelque trois des quatre nouvelles modalités de paiement regroupé lancées cette année concernent l'administration par l'ADRC de la prestation fiscale pour enfants pour le compte du Nunavut, du Yukon et de Terre-Neuve/Labrador. Un quatrième arrangement prévoit l'administration par Agriculture Canada - avec l'Alberta, le Manitoba et la Saskatchewan - du Programme d'aide en cas de catastrophe liée au revenu agricole.

Accroissement de l'autonomie des ministères

Le SGBT crée des outils financiers polyvalents et des processus souples, dans le but d'appuyer la tendance vers l'octroi aux ministères fédéraux de plus d'autonomie et de souplesse pour gérer leurs propres activités. Le Système normalisé des paiements (SNP), système automatisé de traitement des paiements du gouvernement, constitue un outil essentiel à ce titre; il propose toute une série de simplifications des modes de paiement, entre autres une fonction qui permet aux ministères utilisateurs de faire une demande de paiement, ainsi que de suivre en ligne les paiements au moyen de l'ordinateur de bureau de l'utilisateur.

Quand le SPN a été mis en fonctionnement en 1995, les ministères ont pu pour la première fois faire des demandes de paiement prioritaire en ligne, ainsi qu'imprimer des chèques dans leurs propres installations. Cette fonction a été créée pour permettre aux ministères d'émettre les paiements dont on avait un besoin urgent. L'adoption du SPN a permis aux ministères de traiter tous leurs paiements avec plus d'efficacité, ainsi que de moins dépendre de la fonction de paiement prioritaire, laquelle est

plus coûteuse et longue que le processus normal. Néanmoins, des paiements prioritaires demeurent nécessaires dans certaines situations. Le SGBT a élargi encore le SPN en 1999-2000, de manière à mieux accommoder de telles situations en permettant au système de faire un traitement en vrac des paiements prioritaires. Les ministères peuvent désormais demander tout un lot de paiements prioritaires au moyen d'une série de commandes, au lieu d'entrer les détails pour un paiement à la fois.

Stratégie d'information financière (SIF)

SIF est un projet, mis en place dans l'ensemble du gouvernement, destiné à améliorer les procédures comptables et la gestion financière fédérales au moyen de l'adoption intégrale de la comptabilité d'exercice, soit le modèle en usage dans le secteur privé. Le 1er avril 2000, quelque quatorze ministères ont mis en oeuvre la SIF. Le SGBT a apporté un soutien à ces usagers en 1999-2000, et aidé vingt-deux autres ministères à parvenir à la conformité à la SIF avant le 1er avril 2000.

La SIF a pour résultat, entre autres, de rattacher les ministères au SPN, ce qui leur permet de tirer tout le parti de ce système de paiement de pointe. En 1999-2000, le SGBT a facilité cette transition de plusieurs façons pour sa clientèle : le personnel du Secteur a formulé des conseils sur le travail à faire pour aligner les processus de chaque ministère avec le SIF; il a réalisé des essais des interfaces, pour s'assurer que les modifications des systèmes ministériels étaient compatibles avec le SPN; il a enfin donné une formation au personnel en cause sur le mode d'utilisation du SPN. De plus, le SGBT a simplifié certains de ses processus internes pour aider des ministères clients à se rattacher au SPN.

On a aussi commencé le travail nécessaire pour faciliter la conformité à la SIF, d'ici le 1er avril 2000, de tous les ministères et agences restants (plus de soixante au total). Grâce à ces efforts, le SGBT et les ministères sont bien placés pour réaliser avant la date-cible le difficile travail de mise en application complète de la SIF relativement aux services de paiement.

▲

Amélioration des services grâce à la technologie de l'information

Le SGBT a continué d'exploiter le potentiel de la technologie de pointe pour automatiser ses activités, ce qui va dans le sens de l'efficacité, de la productivité et de l'écologisation.

Depuis le début des années 1990, le SGBT perfectionne sa Gamme des services de paiement de manière à ce qu'elle autorise l'accès à tous les aspects du processus de paiement à

partir des ordinateurs de bureau des usagers finals. On permet ainsi aux ministères d'intégrer les procédures de paiement à leurs propres processus fonctionnels, de même que d'automatiser le travail exécuté auparavant à la main. La stratégie comprend une migration des ministères sur le SPN, l'élargissement des fonctions du système, un recours accru au dépôt direct, et une modernisation du SPN dans le sens d'une automatisation plus complète des processus de paiement.

Toutes ces innovations se sont soldées par une réduction considérable de la charge de travail et du nombre d'employés nécessaire pour traiter les paiements dans les bureaux régionaux. De même, la nature d'une bonne partie du travail a changé : il est désormais axé sur la tenue d'un système de plus en plus complexe, et d'un soutien aux ministères qui s'en servent. Ces modifications nécessitent la création d'un organisme de prestation de services mieux intégré, situé à Ottawa : - 'est l'objet d'un projet, lancé durant l'exercice 1998-1999, désigné Projet de prestation des services de paiement. Durant l'année en cours, le SGBT a poursuivi ce projet, - 'est-à-dire qu'il a modifié la taille des bureaux régionaux à mesure que le travail s'amenuisait, et qu'il a défini et développé la nouvelle organisation, qui est plus regroupée. Les mesures comprennent la détermination des nouveaux postes, la préparation de descriptions de postes, la dotation des postes, et la préparation de plans pour faciliter la transition au nouveau régime. Les employés régionaux en cause ont reçu une formation professionnelle pertinente, et des leçons sur la rédaction de CV et la préparation aux entrevues, pour mieux faire valoir leurs compétences et les aider à s'adapter au changement.

Le SGBT s'occupe de plus en plus d'appuyer le Gouvernement en direct et le commerce électronique par la création de services qui font appel à la technologie sur Internet. L'an dernier, le Secteur a reçu pour mandat d'assurer un éventail de services consultatifs et opérationnels pour appuyer les projets sur Internet. Parmi les accomplissements de cette année figure la création d'un site pour le plan comptable du secteur des Finances, où sont inscrites les différentes formes de codage financier applicables à l'achat de biens et services. Cette application est utile à tous les organismes de TPSGC. D'autres sites Web créés par le SGBT durant l'année appuyaient les conférences de la direction coordonnées par le Secteur de la politique et de la planification ministérielles du SOG. On y a affiché notamment des ordres du jour, documents d'information, rétroactions, et résultats des conférences avec les mesures de suivi. Outre la création de sites, le Secteur a continué à contrôler les sites Web du SOG, pour s'assurer qu'ils sont conformes aux normes du gouvernement.

Depuis plus de 10 ans, le SGBT fait la promotion (avec les ministères chargés de réaliser des programmes) du dépôt direct pour les gros paiements, comme la Sécurité de la vieillesse, le

Régime de pensions du Canada, la Rémunération de la fonction publique, et les remboursements et crédits d'impôt de Revenu Canada. Cette promotion a entraîné une expansion rapide de l'inscription durant les cinq premières années du projet - à telle enseigne que plus de 80 p. 100 de la paye et des pensions sont désormais versées par voie de dépôt direct. Ce marché est arrivé à maturité, - 'est-à-dire qu'on ne prévoit aucune expansion importante, sauf pour les paiements de l'assurance-emploi : l'inscription à ce programme est passée de 33 p. 100 de tous les paiements d'a.-e. en mars 1999 à 49 p. 100 en mars 2000.

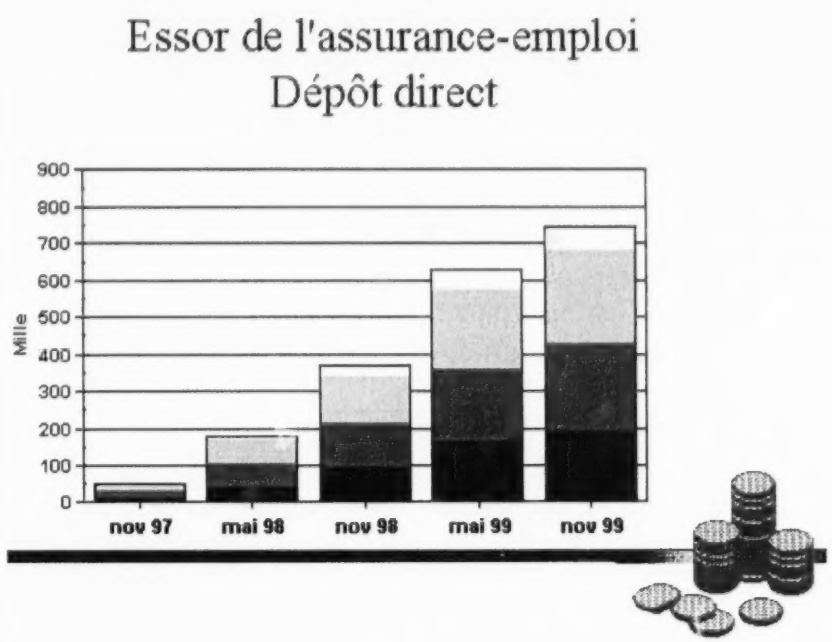

Intégrité, ouverture et réceptivité

Adjudication de marchés

Grâce à différentes améliorations et innovations, le SGBT s'est efforcé d'assurer à sa clientèle et au public canadien des services de qualité supérieure.

L'amélioration de l'adjudication des services bancaires a constitué un grand pas en avant. Le Secteur a adopté une nouvelle méthode d'adjudication stratégique, qui fixe quatre objectifs essentiels auxquels est astreinte chaque demande de propositions : meilleur rapport qualité-prix, souplesse accrue, mise en oeuvre accélérée et capacité d'exploiter une nouvelle technologie durant la vie utile du contrat. Quand elle sera mise en oeuvre durant l'année qui s'annonce, la nouvelle stratégie se traduira par des marchés de services innovateurs et rentables, et mieux adaptés

aux exigences du Receveur général et des ministères fédéraux. Cette approche sera appliquée à tous les aspects des modalités bancaires, y compris les services bancaires à l'étranger et les services d'acceptation de cartes.

En 1999-2000, le SGBT a négocié plusieurs nouveaux contrats de services bancaires, et renouvelé d'autres arrangements. Le Secteur a renouvelé des contrats de traitement des versements électroniques avec des institutions financières de compensation directe; le moment était aussi venu de renouveler des arrangements spéciaux d'encaissement de chèques pour le compte de ministères fédéraux, comme la GRC et le Service correctionnel du Canada. Ces marchés, qui ont fait l'objet d'appels d'offres et ont été adjugés, autorisent l'encaissement, dans des situations spéciales, des chèques tirés sur le compte du Receveur général ou du Ministère.

À l'issue de longues négociations, le SGBT a pu adjuger des marchés de services de dépôt direct à toutes les institutions financières de compensation directe. Ces marchés faisaient l'objet de discussions depuis un certain temps, en raison de l'absence de cadre juridique pour les paiements électroniques. On se préoccupait particulièrement de la responsabilité pour les paiements irrécupérables et envoyés à la mauvaise adresse (c.-à-d. qui finissent dans le mauvais compte en banque). Il n'existe actuellement aucune convention ou jurisprudence pour déterminer à qui revient la responsabilité. À l'heure actuelle, les paiements envoyés à la mauvaise adresse concernent le plus souvent des montants relativement faibles, mais on s'attend à ce que les risques augmentent avec la multiplication des paiements de sommes importantes par voie électronique. Dans l'intérêt de l'efficacité administrative, et sous réserve de toute décision juridique, le SGBT a négocié une entente prévoyant un partage entre le gouvernement et les institutions financières des paiements de faible risque et de faible valeur envoyés à la mauvaise adresse. Cet arrangement a enfin permis au SGBT d'adjuger les marchés de dépôt direct.

Le SGBT a aussi renouvelé avec les institutions financières son entente triennale couvrant des services comme l'encaissement de chèques, les paiements faits au guichet, et les modalités de dépôt standard. L'arrangement prévoit que le public peut encaisser des chèques du gouvernement fédéral ou faire des paiements au gouvernement sans encourir de frais. La disposition sur l'encaissement de chèques s'applique à tous les récipiendaires de paiements du gouvernement, qu'ils aient ou non un compte en banque. Grâce à l'Accord triennal, le gouvernement a commencé à tirer des avantages de la technologie, soit une réduction des frais de service grâce à l'efficacité accrue qui résulte de l'automatisation grandissante des institutions financières.

TOTAL DES FRAIS BANCAIRES

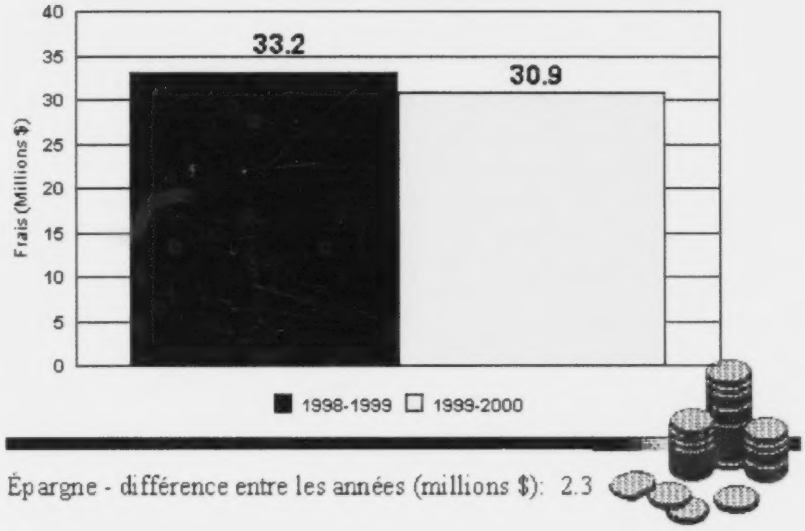

Épargne - différence entre les années (millions $): 2.3

Frais bancaires pour l'encaissement des chèques et pour les impôts payés aux institutions financières

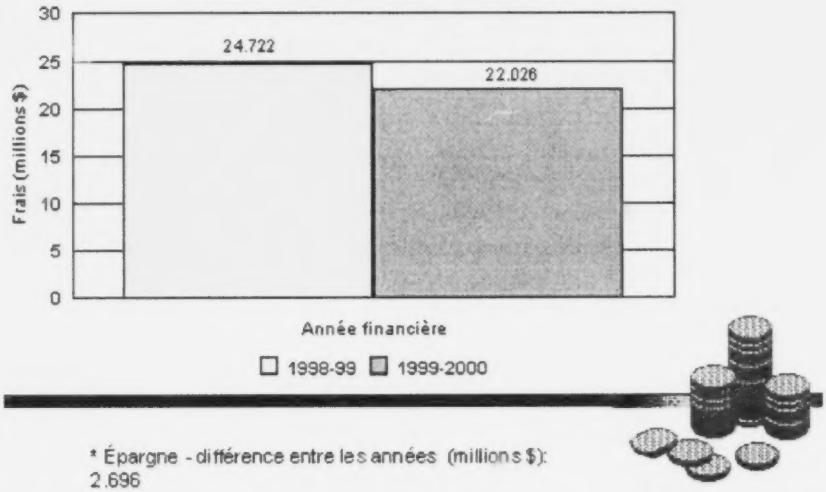

* Épargne - différence entre les années (millions $): 2.696

Colloque sur la gestion bancaire

Le SGBT a organisé le 15 février 2000 un colloque sur la gestion bancaire, qui a rassemblé des représentants des ministères et du monde financier en vue de discuter des besoins bancaires du gouvernement et des services offerts par les fournisseurs. Les plus de 100 participants comprenaient des membres des institutions financières, de l'Association canadienne des paiements, de l'Association des banquiers canadiens, des

ministères ayant besoin de services bancaires et des organismes centraux. Ce fut l'occasion pour le SGBT de présenter sa nouvelle stratégie d'approvisionnement, ainsi que de recevoir une rétroaction à ce sujet de la part des parties intéressées. Les personnes qui ont assisté au colloque se sont aussi penchées sur les conséquences de la nouvelle technologie sur les services bancaires et les besoins du gouvernement. Voici des sujets spécifiques traités par des comités et dans des ateliers : commerce électronique; nouvelles façons d'aborder la fourniture de services bancaires; l'infrastructure des clés publiques; l'infrastructure des systèmes de paiement; les services bancaires à l'étranger.

Ranald Quail, sous-ministre de TPSGC, a prononcé un discours-programme sur le rôle global du Ministère, sur ses responsabilités particulières dans le domaine des services bancaires, et sur ses priorités stratégiques. Kevin Lynch, alors sous-ministre d'Industrie Canada et lui aussi conférencier de marque, a discuté des projet de gouvernement électronique du gouvernement fédéral.

Remaniement des chèques du Receveur général

Le Secteur a poursuivi son travail sur un nouveau chèque du Receveur général qui comporte des dispositifs de sécurité améliorés et une plus forte présence fédérale, projet qui était presque entièrement mené à bien à la fin de l'année. Vu l'importance du chèque du Receveur général pour le sentiment de sécurité financière du pays, et sa visibilité en tant que symbole du gouvernement fédéral, le SGBT a décidé d'aller bien au-delà d'une protection minimum du chèque, dans le but de devancer les avances technologiques susceptibles d'exploitation par des faussaires. Cette quête de dispositifs de sécurité a mené le SGBT, avec ses partenaires dans le secteur privé, à étudier les avances dans la fabrication et l'impression du papier. Il a fallu surmonter des difficultés imprévues : ainsi, il appert que l'un des prototypes de chèque dégageait une odeur persistante et désagréable durant l'impression, problème que seuls les efforts conjugués de plusieurs spécialistes ont permis de résoudre.

Tout ce travail de base a permis de produire un chèque plus sécuritaire et une nouvelle conception attrayante à l'image des valeurs du Canada. Le remaniement du chèque a été sanctionné par le Conseil du Trésor durant l'année 1999-2000; les essais effectués par la Société canadienne des postes, les institutions financières et les centres de production du SGBT ont confirmé son intégrité.

▲

Renouvellement des effectifs

Le Secteur a poursuivi ses efforts en vue de perfectionner le personnel et de veiller à ce que les employés possèdent les compétences, les connaissances et la capacité voulues pour répondre aux impératifs opérationnels de demain. La stratégie de formation de cette année s'est concentrée sur le commerce électronique et l'éthique (y compris les conflits d'intérêts) : des séances d'information ont été données sur ces sujets, sur la stratégie fonctionnelle et le plan opérationnel du SOG, et sur d'autres sujets pertinents. On a préparé un plan de formation individuel pour chaque employé. Le Secteur a dépassé la cible fixée par le Ministère, soit un minimum de trois jours de formation par employé.

Le Secteur s'est aussi occupé d'offrir des possibilités de formation et d'affectations au personnel régional touché par le regroupement des services de paiement du SGBT; il a profité de différentes formations en compétences et en préparation à l'emploi pour les aider à trouver de nouveaux postes au sein du Secteur ou à l'extérieur. D'autres employés du SGBT ont aussi recherché des affectations ou des détachements, pour perfectionner leurs compétences et acquérir de l'expérience. Environ vingt et un employés du SGBT ont trouvé des affectations internes au Secteur; quatorze autres ont été affectés ou détachés à d'autres secteurs, directions générales et ministères.

Dix-sept employés ont accepté des postes indéterminés, ou des postes par intérim, à un niveau supérieur au poste qu'ils occupent normalement.

L'équipe du SGBT a été en outre renforcée par des personnes de l'extérieur du Secteur acceptant des postes de perfectionnement.

Quinze étudiants ont été engagés dans le cadre du programme fédéral Jeunes stagiaires Canada, et deux étudiants autochtones, dans le cadre du programme de formation Nouveaux Horizons. Trois personnes ont reçu une affectation par le truchement du programme de Recrutement et perfectionnement des agents financiers (RPAF), dont l'un a reçu une offre d'un poste au SGBT. Une personne est arrivée au SGBT en vertu du Programme cours et affectations de perfectionnement.

On a continué de remanier les descriptions de postes dans le respect des exigences de la Norme générale de classification; beaucoup de formation a été offerte dans ce domaine.

Plus des deux tiers des employés du SGBT ont répondu à l'enquête sur la fonction publique conduite en juin 1999. Ils ont exprimé un fort engagement envers le service à la clientèle, l'amélioration permanente, et l'importance de comprendre et de partager la vision stratégique de l'organisation.

<

Regards sur l'exercice 2000-2001

SIF

La SIF demeurera une forte préoccupation dans le prochain exercice, tandis que plus soixante ministères s'apprêtent à parvenir à la conformité à la SIF le 1er avril 2001. Le SGBT compte mettre sur pied une équipe de projet qui s'occuperait exclusivement d'un soutien à la mise en oeuvre à ces ministères.

SGBT est responsable de la conciliation des comptes rapportés dans les Comptes publics du Canada. Au cours du nouvel exercice, les processus de conciliation du Receveur général seront réévalués, et au besoin, modifiés. L'application du nouveau modèle fera en sorte que le Receveur général continuera d'accomplir ses responsabilités de façon efficace et efficiente tout au cours de la phase de transition de la SIF et par après.

Recettes du Receveur Général

Exercice Financier
1999 - 2000

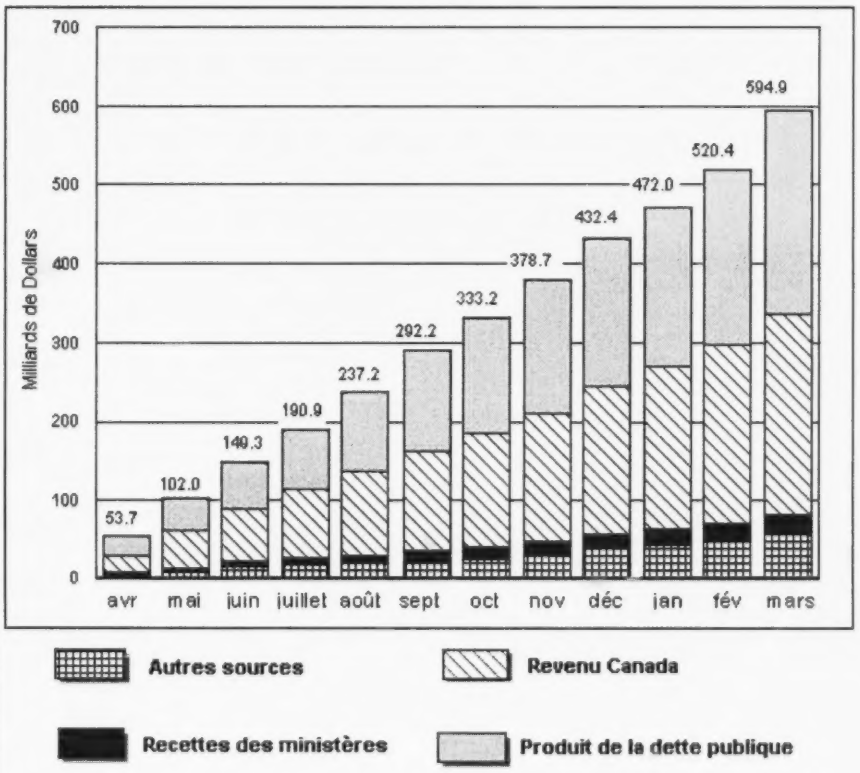

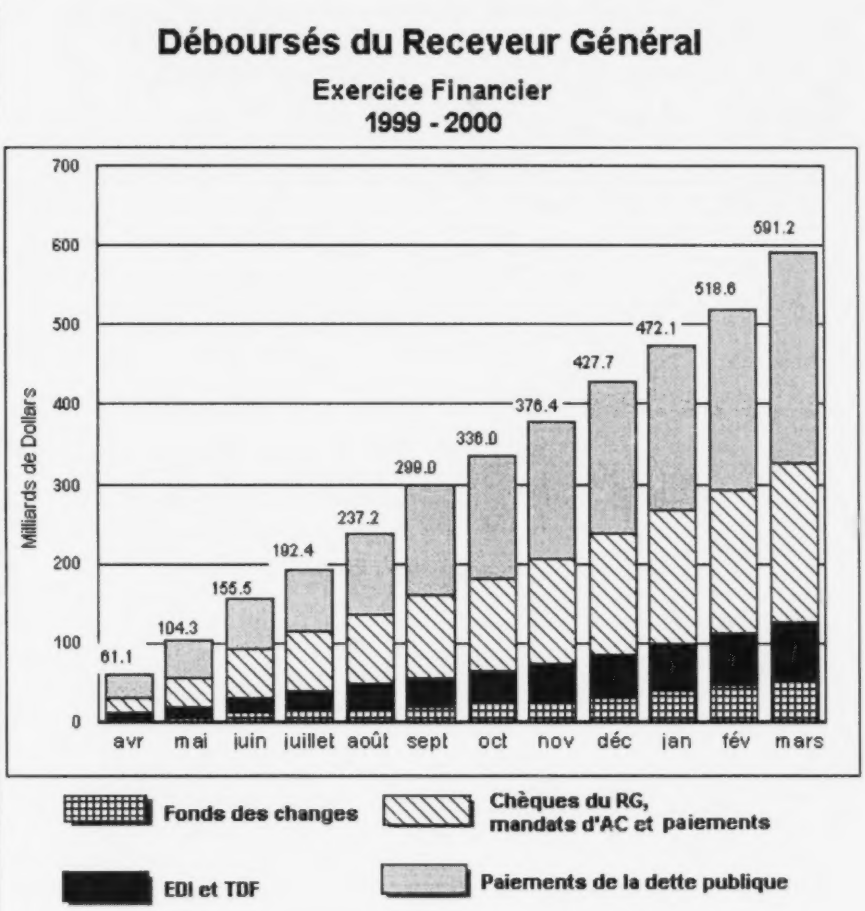

Collaboration fédérale-provinciale

Le SGBT continuera de répondre aux demandes portant sur de nouveaux produits de paiement et de versement fédéraux-provinciaux.

Accroissement de l'autonomie des ministères

Le SGBT compte élargir la portée du SPN pour qu'il accommode les débits préautorisés (prélèvements automatiques), modalités bancaires qui permettent aux ministères de percevoir des paiements du public - notamment des paiements récurrents - de façon automatique dans les comptes en banque des clients.

Amélioration des services grâce à la technologie de l'information

On continuera de promouvoir le commerce électronique pour les paiements et les rentrées de fonds. Le Secteur commencera à offrir en direct sur Intranet, à des fins d'amélioration du service, certains modules du SNP, spécifiquement ceux des interrogations, des paiements prioritaires et des comptes rendus de situation. On

réévaluera la stratégie sur les dispositions régissant la gestion bancaire et le paiement à l'étranger, et on mettra en place de nouveaux contrats et de nouveaux services.

Le Secteur convertira le SNP sur Entrust et se dotera d'une capacité de gestion des dossiers des fournisseurs pour améliorer le processus d'inscription à l'EDI dans le cas des paiements non récurrents. Ces projets devaient à l'origine être exécutés durant l'exercice 1999-2000, mais ont été reportés en raison d'autres priorités opérationnelles à TPSGC.

Le SGBT va lancer un projet de modernisation et de remodelage du SSB, échelonné sur deux ans, pour que celui-ci autorise l'accès depuis l'ordinateur de bureau à tout un éventail de services bancaires. Les utilisateurs comprendraient les membres du Secteur et d'autres ministères, et peut-être en-dehors du gouvernement. Les améliorations au SSB feront en sorte que le SGBT pourra s'adapter aux impératifs opérationnels nouveaux et en évolution, ainsi que tirer parti des applications commerciales électroniques qui se font jour.

Intégrité, ouverture et réceptivité

Le Secteur va lancer sa nouvelle stratégie bancaire, et intégrer ses principes dans les appels d'offres auprès des institutions financières pour les modalités de paiement par carte, que ce soit au comptoir, au téléphone ou sur Internet. Les arrangements bancaires à l'étranger sont également à renouveler.

Le Secteur va commencer à modifier ses procédures de gestion de la trésorerie en préparation pour l'élimination graduelle des devises européennes traditionnelles et l'adoption complète de l'euro en 2002; cela suppose l'achat d'euros, l'ouverture de comptes bancaires et devises en euros, et les corrections à apporter en fonction de cette nouvelle devise dans le grand livre général-Receveur général.

Le Secteur va collaborer avec les institutions financières à l'amélioration des messages standard qui dénotent les paiements par dépôt direct du gouvernement du Canada dans les relevés bancaires, livrets de banque et transactions bancaires sur ordinateur personnel. Grâce à l'expansion du dépôt direct, ces messages pourraient constituer un symbole très visible du gouvernement fédéral aux yeux des Canadiens. Le SGBT va étudier les meilleurs moyens de mettre en valeur cette présence fédérale. Les nouvelles normes seront en outre mieux adaptées aux télépaiements ou aux opérations bancaires par ordinateur personnel, qui sont en grande progression.

Le nouvel exercice financier connaîtra le lancement du chèque du Receveur général remanié, qui continuera en 2000 à porter le logo

du millénaire fédéral.

Renouvellement des effectifs

Le SGBT appuiera les plans de la Direction générale et du Ministère, tirera profit des programmes de perfectionnement des employés et s'assurera que les membres du personnel continuent de recevoir la formation dont ils ont besoin pour rester au fait des changements qui interviennent dans la gestion bancaire et dans la trésorerie.

Appendice A

Structure du SGBT

Directrice générale - Carol Armatage
(819) 956-2942

Le SGBT comprend les directions et divisions qui suivent :

Direction des produits et des services de paiement - Cheryl Ford, directeur
(819) 956-2738

Cette direction assume, pour les paiements du gouvernement du Canada et pour les paiements fédéraux-provinciaux, la responsabilité d'environ 194 millions de paiements par an, y compris ceux dont dépendent de nombreux Canadiens pour la sécurité de leur revenu.

En particulier, la Direction des produits et des services de paiement :

- gère l'émission des paiements du receveur général établis par chèque, par dépôt direct et par EDI. Elle offre des services de paiement et donne des conseils aux ministères et organismes fédéraux et à certaines administrations provinciales et territoriales;

- gère l'impression d'articles distincts des effets de paiement (par exemple, les bordereaux de renseignements sur les impôts et les Obligations d'épargne du Canada) pour les ministères;

- donne des directives fonctionnelles aux établissements responsables dans les régions et gère l'établissement responsable dans le secteur de la capitale nationale.

Division des opérations de gestion de caisse - Michel

Bonenfant, gestionnaire
(819) 956-2919

Cette division gère les rentrées et les sorties de fonds fédéraux dans le Trésor, le suivi des rentrées de fonds, les paiements, les virements de fonds pour les investissements et la préparation des données comptables.

En particulier, la Division des opérations de gestion de caisse :

- ouvre des comptes de banque pour accepter les paiements établis à l'ordre du receveur général par l'entremise des ministères et organismes fédéraux;
- contrôle la concordance des données sur les dépôts journaliers, transmet l'information aux ministères et enregistre les données dans le système comptable;
- rembourse aux institutions financières, par l'entremise de la Banque du Canada, la contrevaleur des paiements du gouvernement fédéral;
- transfère les soldes excédentaires du gouvernement fédéral pour les investir dans des dépôts à terme. Elle exploite des comptes bancaires à l'étranger pour les paiements fédéraux dans d'autres devises.

Direction des accords interbancaires - Pierre Gingras, directeur
(819) 956-2945

Cette direction traite avec les institutions financières pour mettre sur pied les services bancaires dont ont besoin le receveur général et les ministères clients.

En particulier, elle :

- négocie les services bancaires avec les institutions financières, ou passe des appels d'offres portant sur ces services, et met en oeuvre les dispositions nécessaires;
- met à jour le modèle de flux, procédure permettant de calculer le coût du flux d'argent entre le gouvernement et les institutions financières;
- calcule la rémunération à verser aux institutions financières pour leurs services.

Division du soutien de l'infrastructure d'affaire - John Konkle, gestionnaire
(819) 956-1944

Cette division donne des conseils techniques et offre un soutien au SOG pour les questions relatives à la technologie de l'information.

En particulier, elle :

- aide les clients à soumettre leurs applications à des essais, à l'aide de systèmes d'essai automatisés, pour détecter rapidement les lacunes et pour en améliorer la fonctionnalité;
- collabore avec les Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI) pour s'assurer que le logiciel de poste de travail utilisé par le SOG est fiable et répond à ses besoins;
- apporte un soutien technique pour l'élaboration et la gestion des sites Web intranet de la Direction générale. Elle collabore au lancement des nouvelles versions de ces sites. Elle veille au respect des normes du Conseil du Trésor et de TPSGC régissant la présentation de l'information sur les sites Web.

Division des normes de paiement - Gerry Matthews, gestionnaire
(819) 956-9328

Cette division surveille, établit et applique les normes régissant la production de tous les paiements du gouvernement du Canada, par chèque ou par EDI. Elle est également chargée de contrôler les provisions de formulaires de chèques pour tous les paiements du receveur général.

En particulier, la Division des normes de paiement :

- établit et applique des normes pour les chèques et les enveloppes du receveur général, les paiements électroniques et les comptes de banque des ministères;
- achète les provisions de formulaires de chèques et d'enveloppes pour les chèques du receveur général. Elle surveille les stocks et s'assure que les centres de production ont en main les provisions nécessaires;
- tâche d'assurer la sécurité des chèques du receveur général, en surveillant les questions de sécurité, en effectuant chaque trimestre des examens sur la sécurité, en coordonnant les mesures adoptées par le receveur général en cas de vol et de contrefaçon et en se mettant en rapport avec les institutions financières à propos des problèmes de sécurité;

- Gère le secrétariat du commerce électronique et du gouvernement en direct au SOG.